



Session ordinaire du 2 août 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of August 2nd, 2016 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 59

Q :

- On demande si le train à vapeur fait partie des options et si oui, on pense que le projet nuira au sentier communautaire.

A :

- Oui, lors des consultations publiques, la porte n'est pas fermée à discuter du projet.

Q :

- On demande à la Municipalité de vérifier la possibilité d'accepter les eaux usées de fossés scellés.

A :

- Nous avons posé la question aux ingénieurs et nous vous communiquerons les résultats.

Q :

- On demande au Conseil ce que l'on entend par « sentier intérimaire » et les options 2 et 3 posent des problèmes concernant par exemple le stationnement sur différents chemins.

A :

- Le Conseil ne supporte pas les options 2 et 3 et c'est pourquoi elles n'étaient pas dans les demandes originales du Conseil.

Q :

- On demande une mise à jour du projet de piste cyclable sur le chemin de la Mine, Notch et Kingsmere.

A :

- Ce soir, il y a une résolution pour une demande de subvention pour le projet.

Q :

- On demande que les avis pour les consultations publiques du projet de la voie ferrée soient envoyés longtemps d'avance et publiés dans les journaux locaux.

A :

- Oui, les avis seront envoyés avec un délai raisonnable et aussi publiés dans les journaux locaux.

Q :

- Tonight, my question relates to private roads. Pursuant to the adoption March 7th of the policy on private roads, a new form was created requiring the majority of resident of a private road to commit to provide public access for a period of 3 years in exchange for one municipal grading service per year. This seems like an



**Session ordinaire du 2 août 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of August 2nd , 2016 –
QUESTION PERIOD**

uneven exchange considering the benefit the municipality will derive from such an agreement. For example, the use by the municipality of the same private roads for the passage of the heavy equipment necessary to convert the tracks to a bike path will negate the effect of any grading. I am sure that these residents would be interested in knowing that after 10 years of public access, under Article 72 of the Municipal Power Act, a private road can be converted to a public road at the Municipality's discretion. Considering the impact of signing the new form, in the interest of transparency, will Council issue a public notice or hold a public information session on the implications of signing the form? Until the municipality provides full disclosure of the implications of the new policy, will Council delay invoking the public access clause?

A :

- Il n'est pas de l'intention de la Municipalité de rendre public un chemin privé sans l'autorisation des résidents.

Q :

- On se dit surpris d'entendre que le projet de train à vapeur refait surface. On croyait que la Municipalité apprivoisait un sentier communautaire.

A :

- La Municipalité supportait le projet de train jusqu'à Farm Point depuis Wakefield et non depuis le chemin Mill. Le Conseil supporte le projet du sentier communautaire.

Q :

- On demande de l'information concernant les travaux sur les chemins Loretta et Héritage. Les questions seront envoyées à M. Doucet et on demande une inspection à pied.

A :

- La demande sera faite à M. Doucet, le Directeur des Travaux publics par intérim.

Q :

- Est-ce que le Conseil est disposé à adopter une résolution supportant le projet de train de Wakefield à Farm Point?

A :

- Le Conseil va adopter une résolution ce soir concernant le processus et la proposition de résolution sera discutée par le Conseil. La Municipalité va planifier correctement les consultations publiques et continuer d'informer le public entre les étapes.

Q :

- On ne pense pas que le règlement sur l'éclairage réponde à un besoin. Y a-t-il des données scientifiques sur le sujet? Est-ce que la sécurité publique a été avisée de ce projet de règlement? A-t-on la capacité de l'appliquer?

A :

- La Municipalité va informer la sécurité publique et consulter le public. Notre capacité de le faire respecter a été soulevée par le personnel. C'est pourquoi le nouveau projet est présenté, car il est moins contraignant.



Session ordinaire du 2 août 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of August 2nd, 2016 –
QUESTION PERIOD

Q :

- On supporte le projet du train et demande à la Municipalité de prioriser ses projets et de faire connaître ses critères d'évaluation de projets.

A :

- La Municipalité va respecter son processus et ne pas accélérer la prise de décision.

Q :

- On demande au Conseil de connaître les détails du projet de Matt Armitage concernant le train touristique. Est-ce qu'une résolution demandant à M. Armitage de faire une présentation complète du projet sera demandée? Est-ce qu'une résolution sera adoptée pour rejeter ou supporter le projet?

A :

- Le Conseil n'a pas le pouvoir de rendre public le plan d'affaires de M. Armitage. Il lui appartient de le rendre public. Le Conseil va étudier vos demandes.

Q :

- Un résident va continuer d'offrir gratuitement son stationnement pour le projet de sentier communautaire. Il supporte le principe de réglementation concernant l'éclairage et demande pourquoi avoir retiré le premier projet d'éclairage.

A :

- Le Conseil va aller en consultation publique avec un nouveau projet.

Q :

- Comment le Conseil vit-il avec la pression des autres municipalités ou gouvernements concernant le projet de train?

A :

- La position de la Municipalité n'a pas changé et respectera son processus.

Q :

- Existe-t-il des études sur les impacts financiers du projet de train Wakefield-Farm Point?

A :

- Aucune étude n'a été commandée par la Municipalité, mais M. Armitage a inclus des données dans son plan d'affaires.

Q :

- A-t-on obtenu la position de M^{me} Vallée concernant le projet de train?

A :



**Session ordinaire du 2 août 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of August 2nd, 2016 –
QUESTION PERIOD**

- M^{me} Vallée était en vacances, nous n'avons pas eu le privilège d'échanger avec elle sur le sujet.

Q :

- Est-ce vrai qu'une partie de la plage à Tenaga est propriété municipale?

A :

- Il y a une problématique concernant le cadastre et nous avons mandaté notre avocat pour corriger la situation.

Fin : 21 h 25